

# **VIII<sup>ème</sup> Prix International de Droit Romain Gérard Boulvert**

**Sous le haut patronage du Président de la  
République Italienne**

*Synthèse du procès-verbal*

Pascal PICHONNAZ

*(Université de Fribourg)*

La Commission chargée d'attribuer le « huitième Prix International de Droit Romain Gérard Boulvert », composée des professeurs Jean Andreau, Luigi Capogrossi Colognesi, Alessandro Corbino, Teresa Giménez-Candela, Michel Humbert, Rolf Knütel, Luigi Labruna, Pascal Pichonnaz, Alan Rodger, Martin Schermaier, Laurens Winkel, s'est réunie du 23 au 27 juin 2010 à Ascea-Velia.

Avant que ne commencent les discussions, le professeur Labruna a informé que, pour cette édition, le Prix international Gérard Boulvert bénéficie du haut patronage du Président de la République Italienne et, en outre, que le Recteur de l'Université de Naples Federico II a confirmé l'octroi d'une médaille de l'Université au vainqueur du Prix international Gérard Boulvert. La dotation de € 12'000 (douze mille euros) est due à l'Istituto Banco di Napoli Fondazione. Le jury tient à exprimer une fois encore ses plus vifs remerciements au Président de cette Institution, le professeur Giannola.

Le professeur Labruna a ensuite informé la commission de la décision de la Cour constitutionnelle de la République Italienne de la mise à disposition du jury, pour cette nouvelle édition, d'un prix spécial à décerner à l'auteur d'une première œuvre relative à l'histoire des institutions judiciaires et politiques romaines. En outre, des prix spéciaux, susceptibles d'être décernés à des travaux particulièrement méritants ; ils ont été offerts, comme par le passé, par l'Université de Camerino, la Fondazione Cassa di Risparmi di Livorno (« Premio Ugo Bassano »), le Centro Romanistico Internazionale Copanello (« Premio Henryk Kupiszewski ») et l'Institut de Droit Romain de

l'Université de Paris II. Le professeur Labruna exprime à ces institutions et aux autorités ci-dessus mentionnées sa vive gratitude et celle du jury.

Avec l'accord de ses collègues, le professeur Labruna a ensuite cédé la présidence de cette session au professeur Luigi Capogrossi. Le jury a en outre accepté de remettre la fonction de secrétaire au professeur Alessandro Corbino.

Ainsi présidé et constitué, le jury a décidé à l'unanimité que l'italien serait la langue officielle pour la transcription du procès-verbal et a décidé de procéder à l'examen préliminaire des œuvres des concurrents sur la base de rapports écrits formulés pour chaque ouvrage par plusieurs commissaires. Les rapports seront déposés auprès du secrétariat du « Consorzio » et seront mis à la disposition des auteurs qui souhaiteraient en prendre connaissance.

Les œuvres présentées sont les suivantes:

Carlos Felipe AMUNATEGUI PERELLO, *Origen de los poderes del paterfamilias. El pater familias y la patria potestas* (Madrid, Dykinson, 2009);

Lorena ATZERI, *Gesta senatus Romani de Theodosiano publicando. Il Codice Teodosiano e la sua diffusione ufficiale in Occidente* (Berlin, Duncker & Humblot, 2008);

Leanne BABLITZ, *Actors and Audience in the Roman Courtroom* (London-New York, Routledge, 2007);

Cynthia Jordan BANNON, *Gardens and Neighbors. Private Water Rights in Roman Italy* (Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2009);

Paola BIANCHI, *Iura-Leges. Un'apparente questione terminologica della tarda antichità. Storiografia e storia* (Milano, Giuffrè, 2007);

Michael BRAUKMANN, *Pignus. Das Pfandrecht unter dem Einfluß der vorklassischen und klassischen Tradition der römischen Rechtswissenschaft* (Göttingen, Wallstein, 2008);

Pierangelo BUONGIORNO, *Senatus consulta Claudianis temporibus facta. Una palinogenesi delle deliberazioni senatorie dell'età di Claudio (41-54 d.C.)* (Lecce 2009);

Barbara CORTESE, *Indebiti solutio ed arricchimento ingiustificato. Modelli storici, tradizione romanistica e problemi attuali* (Padova, Cedam, 2009);

Elio DE MAGISTRIS, *Paestum e Roma quadrata. Ricerche sullo spazio augurale* (Napoli, Guida, 2007);

Lucia DI CINTIO, *Natura debere. Sull'elaborazione giurisprudenziale romana in tema di obbligazione naturale* (Soveria Mannelli, Rubbettino, 2009);

Éva DUBOIS-PELERIN, *Le luxe privé à Rome et en Italie au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.* (Naples, Centre Jean Bérard, 2008);

Daniel Oliver EFFER-UHE, *Die Wirkung der condicio im römischen Recht* (Baden-Baden, Nomos, 2008);

Marco Antonio FENOCCHIO, *Sulle tracce del delitto di furtum. Genesi sviluppi vicende* (Napoli, Jovene, 2008);

Francesca GALGANO, *Transmissio delationis. Vicende di una pratica successoria* (Città del Vaticano, Lateran University Press, 2007);

Nadine GROTKAMP, *Völkerrecht im Prinzipat. Möglichkeit und Verbreitung* (Baden-Baden, Nomos, 2009);

Sven GÜNTHER, *Vectigalia nervos esse rei publicae. Die indirekten Steuern in der römischen Kaiserzeit von Augustus bis Diokletian* (Wiesbaden, Harrassowitz, 2008);

Ann-Cathrin HARDERS, *Suavissima Soror. Untersuchungen zu den Bruder-Schwester-Beziehungen in der römischen Republik* (München, Beck, 2008);

David B. HOLLANDER, *Money in the Late Roman Republic* (Leiden-Boston, Brill, 2007);

Caroline HUMFRESS, *Orthodoxy and the Courts in Late Antiquity* (Oxford-New York, Oxford University Press, 2007);

Andrea JÖRDENS, *Statthalterliche Verwaltung in der römischen Kaiserzeit. Studien zum praefectus Aegypti* (Stuttgart, Franz Steiner, 2009);

Peter KREUTZ, *Romidee und Rechtsbild in der Spätantike. Untersuchungen zur Ideen- und Mentalitätsgeschichte* (Münster, Lit, 2008);

Tessa Ghislaine LEESEN, *Gaius meets Cicero. Law and Rhetoric in the School Controversies* (Universiteit van Tilburg 2009);

Sebastian LOHSSE, *Ius adcrendi. Die Anwachsung im römischen Vermächtnisrecht* (Köln-Weimar-Wien, Böhlau, 2008);

LUO ZHIMIN, *L'azione popolare e l'azione per tutela degli interessi diffusi: dal diritto romano al diritto moderno* (Roma, Università di Roma 'Tor Vergata', 2009);

Annalisa MARZANO, *Roman Villas in Central Italy. A Social and Economic History* (Leiden-Boston, Brill, 2007);

Luigi MASTRANGELO, *Politiche del consenso e identità agonistiche in Grecia e a Roma* (Napoli, Museopolis, 2009);

Saverio MASUELLI, *La refectio nelle servitù prediali* (Napoli, Jovene, 2009);

Ralf MEHR, *Societas und universitas. Römischrechtliche Institute im Unternehmensgesellschaftsrecht vor 1800* (Köln-Weimar-Wien, Böhlau, 2008);

Marie-Michelle PAGE, *Colonisation, structures agraires et gestion des ressources naturelles dans le Samnium romain (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)* (Département d'Histoire, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 2009);

Giovanni PAPA, *La replicatio. Profili processuali e diritto sostanziale* (Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 2009);

Alexandra PHILIP-STEPHAN, *Dire le droit en Égypte pharaonique. Contribution à l'étude des structures et mécanismes juridictionnels jusqu'au Nouvel Empire* (Bruxelles, Éditions Safran, 2008);

Vanessa PONTE, *Régimen jurídico de las vías públicas en Derecho Romano* (Madrid, Dykinson, 2007);

Natale RAMPAZZO, *Quasi praetor non fuerit. Studi sulle elezioni magistratuali in Roma repubblicana tra regola ed eccezione* (Napoli, Satura, 2008);

Annamaria SALOMONE, *Iudicati velut obligatio. Storia di un dovere giuridico* (Napoli, Satura, 2007);

Federico SANTANGELO, *Sulla, the Elites and the Empire. A Study of Roman Policies in Italy and the Greek East* (Leiden-Boston, Brill, 2007);

Silvia SCHIAVO, *Il falso documentale tra prevenzione e repressione. Impositio fidei, criminaliter agere, civiliter agere* (Milano, Giuffrè, 2007);

Margherita SCOGNAMIGLIO, *Nullum crimen sine lege. Origini storiche del divieto di analogia in materia criminale* (Salerno, Brunolibri, 2009);

Silvia SEGNALINI, *L'editto Carboniano* (Napoli, Jovene, 2007);

Roberto SIGNORINI, *Adsignare libertum. La disponibilità del patronatus tra normazione senatoria ed interpretatio giurisprudenziale* (Milano, Giuffrè, 2009);

Jakob Fortunat STAGL, *Favor dotis. Die Privilegierung der Mitgift im System des römischen Rechts* (Wien-Köln-Weimar, Böhlau, 2009);

Anja STEINER, *Die römischen Solidarobligationen. Eine Neubesichtigung unter aktionenrechtlichen Aspekten* (München, Beck, 2009);

José Ángel TAMAYO ERRAZQUIN, *Libertis libertabvsqve. El fideicomiso de alimentos en beneficio de libertos en Digesta y Responsa de Q. Cervidius Scaevola* (Vitoria, Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco, 2007);

Anna TARWACKA, *Romans and Pirates. Legal Perspective* (Warszawa, Wydawnictwo Uniwersytetu Kardynała Stefana Wyszyńskiego, 2009);

Fabiana TUCCILLO, *Studi su costituzione ed estinzione delle servitù nel diritto romano. Usus, scientia, patientia* (Napoli, Satura, 2009);

Veruska VERRATTI, *La pretesa abolizione delle Olimpiadi antiche fra romanità, ebraismo e cristianesimo* (Livorno, Salomone Belforte & C., 2009);

Andreas Victor WALSER, *Bauern und Zinsnehmer. Politik, Recht und Wirtschaft im frühhellenistischen Ephesos* (München, Beck, 2008);

Veronika WANKERL, *Appello ad principem. Urteilsstil und Urteilstechnik in kaiserlichen Berufungsentscheidungen (Augustus bis Caracalla)* (München, Beck, 2009).

Le jury relève qu'étant donné qu'il ne s'agit pas d'un « premier ouvrage », les livres de Cynthia Jordan Bannon et d'Andrea Jördens ne peuvent pas être admis au concours, ne remplissant pas les conditions fixées par l'Avis de Concours. En revanche, l'ouvrage de Caroline Humfress doit être considéré comme un « premier ouvrage à caractère monographique » et doit par conséquent être pris en considération, nonobstant la précédente collaboration de celle-ci à la rédaction d'un livre d'un autre auteur.

Sur la base des rapports présentés par chacun des commissaires, le jury a procédé alors à l'évaluation préliminaire des ouvrages dans l'ordre alphabétique.

Conformément au règlement, chaque commissaire s'est abstenu de prendre part à la discussion et à l'appréciation des ouvrages de ses propres élèves.

Il a été décidé de procéder selon les critères déjà établis, avec la possibilité pour les commissaires, dans une phase finale, de faire appel à l'appréciation des membres émérites du jury. La décision est toutefois laissée à la libre appréciation des membres du jury.

L'évaluation du jury a tenu compte de la qualité indéniablement non homogène des ouvrages des participants, ainsi que des diverses habitudes académiques des pays concernés.

Après une discussion approfondie, le jury a décidé à l'unanimité d'exprimer sa satisfaction devant le niveau scientifique généralement élevé des ouvrages en concours. Il a relevé que, parmi ceux-ci, à ce stade, les auteurs suivants devaient être retenus: Carlos Felipe Amunátegui Perelló, Lorena Atzeri, Pierangelo Buongiorno, Éva Dubois-Pelerin, Francesca Galgano, Sven Günther, Ann-Cathrin Harders, David B. Hollander, Caroline Humfress, Sebastian Lohsse, Annalisa Marzano, Ralf Mehr, Giovanni Papa, Natale Rampazzo, Annamaria Salomone, Federico Santangelo, Jakob Fortunat Stagl, Anja Steiner, José Ángel Tamayo Errazquin, Andreas Victor Walser, Veronika Wankerl.

Le jury a procédé alors, collégalement, à la désignation des rapporteurs ultérieurs pour chacun de ces ouvrages.

Le Président a demandé à ses collègues de procéder aux approfondissements nécessaires, convoquant le jury à nouveau à Ariccia pour le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Le jury a poursuivi ses travaux lors d'une seconde session du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 2010 à Ariccia, Villa Volterra, en présence de tous les commissaires.

Le professeur Capogrossi a communiqué que le Président de la Faculté de droit de l'Université de Naples Federico II a proposé d'instituer un prix spécial au nom de celle-ci. Il a en outre communiqué que le «Consortio» a mis à disposition un prix supplémentaire, avec une dotation de € 2000 (deux mille euros), pour honorer la mémoire du professeur Franco Salerno, un membre de longue date du Conseil de direction du «Consortio».

Au vu des éléments qui avaient émergé lors de la première session et durant la nouvelle discussion, qui s'est déroulée sur la base d'au moins quatre/cinq rapports écrits de différents commissaires sur chacun des ouvrages, le jury, avec la participation du professeur Wesener, membre émérite, intervenu le 3 novembre, a retenu à l'unanimité de signaler la monographie de Annalisa Marzano, *Roman*

*Villas in Central Italy. A Social and Economic History* (Leiden-Boston 2007) avec la motivation suivante: «ouvrage non juridique, mais de grande importance pour l'étude de l'implantation des villas dans le cadre des formes d'organisation et de gestion du territoire, qui a mis à profit les résultats d'une impressionnante recherche bibliographique, rassemblant avec intelligence en une reconstruction d'un tout cohérent et convaincant des matériaux très dispersés».

Ensuite, le jury – toujours à l'unanimité – a décidé d'attribuer :

Le prix spécial de l'Université de Camerino à la monographie de Annamaria SALOMONE, *Iudicati velut obligatio. Storia di un dovere giuridico* (Napoli 2007) en ayant formulé sur celle-ci le jugement suivant: « Travail qui affronte, avec la maîtrise de la littérature et la technique exégétique appropriée, le problème complexe de l'*obligatio iudicati*, et qui, avec des traits d'originalité non exempts de quelque audace, reconstruit son histoire »;

Le prix spécial « Premio Ugo Bassano » de la Fondazione Cassa di Risparmi di Livorno à la monographie de Veronika WANKERL, *Appello ad principem. Urteilsstil und Urteilstechnik in kaiserlichen Berufungsentscheidungen (Augustus bis Caracalla)* (München 2009) en ayant formulé sur celle-ci le jugement suivant: « Etude conduite avec une méthode analytique-casuistique qui, appréciant des sources tant juridiques qu'épigraphiques, a analysé la procédure de l'*appellatio* avec une prudente rigueur exégétique, mettant en lumière également des aspects intéressants quelquefois négligés, comme l'attention portée aux arguments des parties et au rôle concret du *consilium*, en s'intéressant par exemple au poids des opinions de ses membres dans la décision du *princeps* »;

Le prix spécial « Premio Franco Salerno » du Consorzio interuniversitario Gérard Boulvert à la monographie de Jakob Fortunat STAGL, *Favor dotis. Die Privilegierung der Mitgift im System des römischen Rechts* (Wien-Köln-Weimar 2009) formulant sur celui-ci le jugement suivant: « Ouvrage qui, avec une formulation originale, une maturité et une excellente connaissance de la littérature, examine par des réflexions systématiques un thème controversé, proposant des solutions ambitieuses, mais soutenues par des arguments toujours clairs et rigoureux »;

Le prix spécial « Premio Henryk Kupiszewski » du « Centro romanistico internazionale Copanello » à la monographie de Andreas

Victor WALSER, *Bauern und Zinsnehmer. Politik, Recht und Wirtschaft im frühhellenistischen Ephesos* (München 2008) en ayant formulé sur celui-ci le jugement suivant: « Etude qui représente une rencontre heureuse entre histoire de l'Antiquité, histoire du droit et épigraphie. Partant d'un document épigraphique difficile, il reconstruit la structure politique, sociale et économique d'une importante cité d'Asie Mineure en utilisant de multiples compétences, tout en affrontant les problèmes juridiques d'une complexité remarquable sur le prêt et les garanties, et, de plus, en élargissant le cadre de nos connaissances sur la *polis* grecque au cours de l'époque hellénistique »;

Le prix spécial de la Faculté de droit de l'Université de Naples Federico II à la monographie de Sebastian LOHSE, *Ius adcrendi. Die Anwachsung im römischen Vermächtnisrecht* (Köln-Weimar-Wien 2008) en ayant formulé sur celle-ci le jugement suivant: « Ouvrage bien construit, qui affronte dans une vision unitaire un argument technique avec d'importantes réflexions pratiques (juridiques et économiques) et qui, avec un style clair, une maîtrise sans faille de la méthode et une constante attention à fonder ses propres convictions sur une documentation appropriée, offre des solutions exégétiques souvent équilibrées dans un cadre cohérent »;

Le prix spécial de l'Institut de Droit Romain de l'Université Paris II à la monographie de Lorena ATZERI, *Gesta senatus Romani de Theodosiano publicando. Il Codice Teodosiano e la sua diffusione ufficiale in Occidente* (Berlin 2008) en ayant formulé sur celle-ci le jugement suivant: « Etude approfondie et exhaustive d'un *codex* manuscrit dont la signification historique et juridique a donné lieu à des interprétations autorisées et opposées, menée avec une compétence indubitable, tant du point de vue diplomatique que de celui du contenu, et qui propose des hypothèses originales et plausibles présentées avec justesse et élégance »;

Le prix spécial de la Cour Constitutionnelle de la République Italienne à la monographie de Caroline HUMFRESS, *Orthodoxy and the Courts in Late Antiquity* (Oxford-New York 2007) en ayant formulé sur celle-ci le jugement suivant: « Ouvrage captivant et d'une sensibilité raffinée qui reconstruit la pratique des cours judiciaires à une époque culturelle et politique marquée par l'affirmation du christianisme et par de vives disputes théologiques, et illustre – en établissant un intelligent contrepoint entre des constitutions impériales



et des documents papyrologiques – l'importance de la formation intellectuelle et technique des juges et des avocats pour l'exercice de leur fonction ».

Enfin, le jury a décidé à l'unanimité de conférer le VIII<sup>ème</sup> Prix International de Droit Romain Gérard Boulvert et la médaille de l'Université de Naples Federico II à la monographie de Pierangelo BUONGIORNO, *Senatus consulta Claudianis temporibus facta. Una palingenesi delle deliberazioni senatorie dell'età di Claudio (41-54 d.C.)* (Lecce 2009), en ayant formulé sur celle-ci le jugement suivant: « L'ouvrage représente une importante contribution à l'étude du Principat de Claude et de la nouveauté alors introduite dans l'activité normative, administrative et judiciaire. Un grand mérite de l'auteur est, de plus, d'avoir réalisé, avec une méthode rigoureuse, la palingénésie des *senatusconsulta* de l'époque claudienne, offrant un précieux instrument de travail qui constitue en outre un modèle exemplaire pour de futures recherches. ».

Ayant souligné l'impulsion que le Prix international Gérard Boulvert a donnée à la recherche romanistique et tenant compte des sollicitations provenant de la communauté scientifique internationale, la Commission renouvelle fortement l'espoir que le «Consorzio interuniversitario Gérard Boulvert», avec le soutien de l'«Istituto Banco di Napoli Fondazione » et de la revue «Index», pourra assurer au Prix international de Droit Romain Gérard Boulvert de poursuivre son rythme ordinaire et que la Commission se réunira de nouveau, notamment pour examiner la procédure à suivre, au printemps 2011 à l'Université de Fribourg (Suisse).

Lu, confirmé et signé à Ariccia le 4 novembre 2010.